A la fin du dernier conseil municipal M. le MAIRE a demandé aux conseillers(ères) de réfléchir au sujet de la propriété à vendre au 37 rue Pierre Curie à GUERVILLE:

- Devons nous la laisser acheter à un investisseur privé ?
- Devons nous l'acheter pour la donner à un organisme social pour en faire des logements sociaux ?
- Devons nous l'acheter pour y faire nous même à notre rythme des logements sociaux ?
- Devons nous l'acheter pour démolition puis revente sous forme de parcelles constructibles ?

à débattre à la prochaine réunion du conseil municipal.

Et pourquoi n'ajouterait on pas : l'acheter pour créer une petite structure d'accueil pour les anciens de GUERVILLE. C'est sans doute l'endroit idéal avec le terrain derrière pour construire et pour les parkings. **CE SERAIT LA 5ème QUESTION** ??.

La décision est prise.

La MAIRIE l'achète et contracte un prêt, dans un premier temps des mesures conservatoires sont envisagées pour en assurer la securité.